



ARBORIS

consultants

EXPERTISE - CONSEIL - FORMATION

COMPTE RENDU D'INTERVENTION

Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

A. Demande motivant cette intervention :

Pour donner suite à la rupture d'une branche d'un platane, situé dans le centre du village, les services municipaux de Saint Cézaire sur Siagne s'interrogent sur l'état sanitaire et biomécanique des platanes ornementant la ville.

C'est dans ce contexte, les services municipaux de Saint Cézaire sur Siagne ont sollicité notre conseil afin de réaliser un diagnostic sanitaire et biomécanique de vingt-cinq arbres prédéfinis et d'émettre, si nécessaire, des préconisations de gestion.

B. Les arbres

1. Préambule

Les arbres étudiés, ayant fait l'objet d'une analyse individuelle, présentent des similitudes d'un point de vue du fonctionnement de leur métabolisme ainsi que des anomalies structurelles observées dans leur partie épigée.

Ces anomalies étant décrites, pour chacun d'entre eux, dans le tableau de synthèse fourni plus bas dans ce rapport, nous développerons les généralités déterminantes pour le devenir de ces arbres et entrants en compte dans les préconisations émises.

2. Datation des arbres

Les platanes étudiés sont aisément identifiables sur la prise de vue aérienne ci-contre, issue du site Remonterletemps.fr, datant de 1950. Compte tenu des dimensions qu'ils présentent sur cette prise de vue aérienne, nous pouvons raisonnablement penser que ces arbres sont proches d'être centenaires. Un doute subsiste sur les platanes n°06 et 07, longeant le chemin de la Chaux, pouvant être plus jeunes.

Plusieurs anciennes cartes postales font apparaître certains des arbres étudiés, comme le platane n°03 de la place Général de Gaulle ou une partie des platanes bordant la place Maure au Nord, vraisemblablement au début de XXème siècle.



www.decampo.net

CARTOUEST

Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

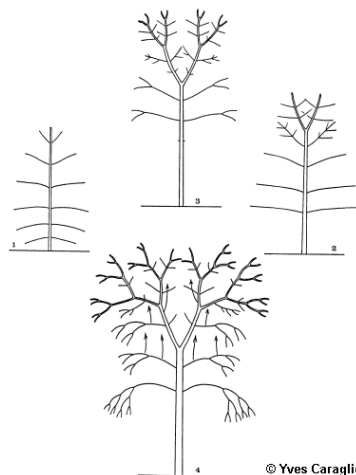
Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

3. Description de leur stade ontogénique

Durant toute sa croissance, depuis son plus jeune âge jusqu'à sa mort, l'arbre subit des changements morphologiques endogènes. Progressivement, sa structure épigée s'édifie verticalement dans un premier temps puis latéralement dans un second temps. Cette édification résulte d'un processus de développement prédéfini, respectant des règles spécifiques et se répétant, communément inféodé à la notion de réitération. Chaque essence d'arbre, possédant un développement architectural qui lui est propre, est regroupée parmi plusieurs modèles architecturaux.

Le stade ontogénique d'un arbre, correspondant à son processus de développement et d'une manière intime à ses potentialités de croissance, peut ainsi être déterminé selon son architecture. Néanmoins, cette appréciation n'est plus possible pour des arbres ayant fait l'objet de taille drastique ou de taille architecturée mettant leur processus initial de développement à mal. Ce cas s'applique pour les platanes étudiés, dont les tailles étaient déjà effectuées il y a plusieurs décennies.

À titre indicatif, les schémas ci-dessous, issus des travaux de Yves CARAGLIO, représentent les séquences de développement du Platane.



À contrario des arbres adultes matures, les jeunes arbres vont privilégier une croissance en hauteur puis en largeur afin d'accroître leur houppier ce qui augmente leur capacité photosynthétique.

Si la perception du stade ontogénique de ces arbres est très limitée, au regard des interventions de taille répétées et déstructurantes mettant à mal le processus initial de développement, ces individus peuvent être définis comme étant des adultes matures compte tenu de leur implantation supposée au début du XXème siècle. Cette phase se traduit par des capacités d'expansion très limitées, tant latéralement que verticalement, en l'absence de contraintes externes ou de perturbations générées par des tailles.

À titre d'exemple, le platane n°03, observable ci-contre, a très vite retrouvé un équilibre dans son houppier suite à la dernière taille. En l'absence de nouvelle taille, le gabarit actuel du houppier variera peu, car nous pouvons notamment noter une très forte réduction dans la dynamique de croissance.



Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

4. Description de leur fonctionnement physiologique

Les capacités photosynthétiques de l'arbre, assurant l'élaboration de matières carbonées indispensables à son développement, lui permettent notamment de se défendre, à travers son système immunitaire, contre l'agression de microorganismes pathogènes lignivores et autres ravageurs externes.

L'appréciation du fonctionnement physiologique d'un arbre peut s'effectuer à travers divers paramètres dont : la dynamique de croissance de ses rameaux, la colonisation de l'espace aérien à sa disposition ainsi que la coloration du feuillage et la mortalité d'axes.

Selon l'analyse visuelle des branches, la plus vieille intervention de taille remonte à quatre ou cinq années tout au plus quand la dernière remonte à l'hiver 2021 – 2022 avant la reprise de végétation du printemps 2022. Pour donner suite à cette taille, générant un stress majeur, l'arbre doit reconstruire le plus rapidement possible un maximum de feuillage pour compenser la perte induite par la taille. Pour permettre cette reconstruction, l'arbre puisera en grande partie les éléments indispensables dans ses ressources. La mobilisation des ressources destinée à cette phase de reconstruction d'une structure aérienne se fera au détriment de la compartimentation des plaies et des blessures.



Photographies d'illustration.
Source : ARBORIS Consultants

Le végétal stressé sera d'autant plus enclin à faire l'objet d'attaque de ravageurs externes tel que le Tigre du platane ainsi que des maladies cryptogamiques telles que l'Oïdium et l'Anthracnose.

Ces maladies favorisent la chute prématurée des feuilles, imposant un entretien plus fréquent, voire journalier.

Quant à lui, le Tigre du platane (*Corythucha ciliata*), insecte piqueur

suceur, peut piquer les Hommes (sans conséquences majeures) ce qui engendre une gêne.

Durant cette étude, force est de constater la présence récurrente d'Oïdium ainsi qu'une forte présence de Tigre du platane, et ce, particulièrement sur la place Maure.

À ce jour, le fonctionnement physiologique de ces platanes est supposé correct à suffisant, avec une possibilité de déclin dans les prochaines années pour quelques rares individus étant donné qu'ils sont dans une phase de réaction post-taille qui fausse cette appréciation.

Pour quelques arbres, l'abondance des réitéras limite la détection d'éventuels défauts et anomalies dans les parties aériennes.

Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

5. Description de leur état structurel

Durant cette étude, plusieurs défauts et anomalies ont pu être rencontrés à plusieurs reprises sur les différents arbres.

Les défauts les plus récurrents sont des :

- plaies de tailles, plus ou moins récentes, compartimentées ou en cours de compartimentation ;
- cavités ouvertes qui sont également majoritairement imputées au processus de dégradation des tissus après des sections de branches dont la compartimentation n'a pas été efficace ;

- altérations tissulaires fréquemment reliées à ces plaies de tailles lorsqu'elles sont localisées dans la partie aérienne et des altérations tissulaires

reliées à des blessures anthropiques lorsqu'elles sont localisées dans les parties basales.

Des défauts spécifiquement rattachés à l'essence en question ont été observés, à savoir :

- des nécroses tissulaires résultant de l'action :
 - d'*Inonotus hispidus* (Polypore hérissé) ;
 - de *Fomitiporia mediterranea* ;
 - de *Splanchnonema platani* (Massaria platani).



Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

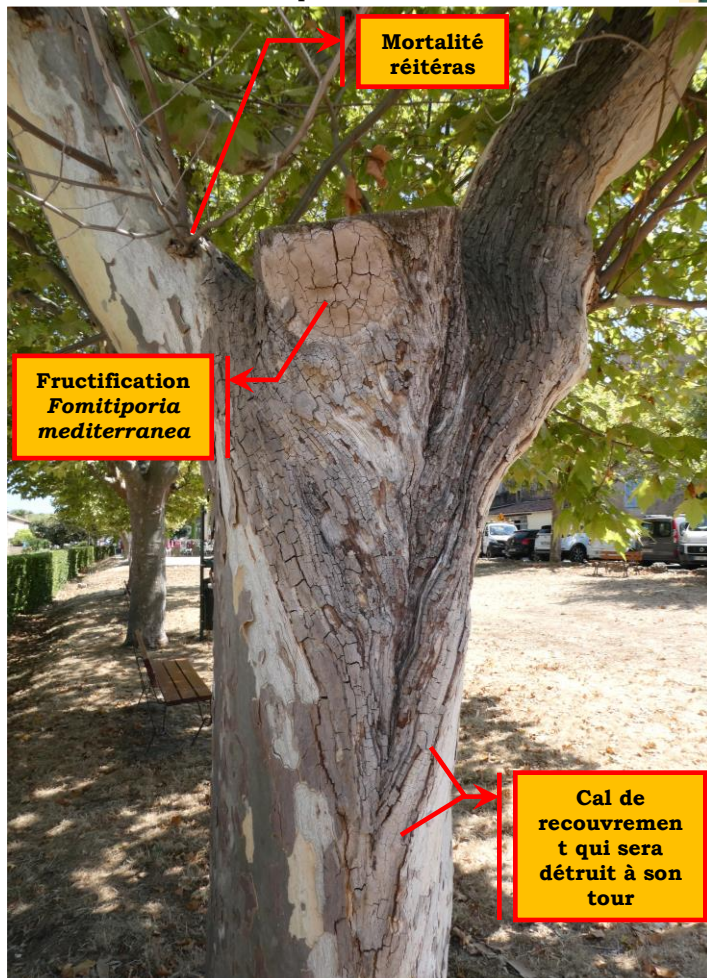
Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

6. Description du platane n°17 – Place Maure

Ce platane présente une architecture comparable à celles de ses congénères étudiés.

Pour donner suite à la dernière intervention de taille, il a émis des réitéras en abondance afin d'assurer son besoin primaire, à savoir la photosynthèse. Comme mentionné plus tôt dans ce rapport, le fonctionnement physiologique de cet arbre est supposé correct à suffisante, mais cette appréciation est limitée, car l'arbre est dans une phase de réaction post-taille. Il n'est donc pas exclu, et même probable que le dynamisme actuel et le fonctionnement physiologique de l'arbre s'atténuent les prochaines années.

17



L'observation de la partie aérienne de cet arbre permet de constater la présence d'une nécrose tissulaire imputée à l'action de *Fomitiporia mediterranea* (jusqu'à récemment confondu avec le Phellin tacheté connu sous le nom de *Phellinus punctatus*) au niveau de l'insertion des charpentières maitresses. En sus d'être aisément identifiable selon le chancre pérenne formé sous la forme d'un « V », du fait de la destruction du cal de recouvrement construit annuellement par le système immunitaire de l'arbre, ce champignon a fructifié.

Ce chancre, qui semble avoir débuté sa course sur l'axe central ayant fait l'objet d'une suppression (selon la photographie ci-jointe), est parvenu jusqu'au collet de l'arbre et se propage vers les autres charpentières voisines.

La photographie ci-contre permet d'intégrer l'avancée du champignon avec la destruction du cal de recouvrement tentant vainement de contenir sa

progression. Le front de progression peut atteindre plusieurs centimètres par année, selon les paramètres climatiques et environnement ainsi que les propriétés intrinsèques de l'arbre.

La mortalité des jeunes réitéras bordant la nécrose, mais parfois encore installés dans du bois apparaissant comme sain, confirme la progression du champignon.

Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

À ce jour, cet arbre est très dégradé sur le plan structurel au regard de la nécrose tissulaire résultant de l'activité de *Fomitiporia mediterranea* qui ne pourra être contenue par le système immunitaire de l'arbre et qui est localisée au niveau du point d'insertion des charpentières maitresses. De ce fait, ce platane doit être considéré comme perdu à un terme proche, ce terme étant difficilement anticipable, car dépendant d'éléments multifactoriels (capacités intrinsèques de l'arbre, conditions climatiques pouvant favoriser de manière flagrante le développement des champignons, etc.). Néanmoins, au regard de la nécrose tissulaire décrite ci-avant, combinée au déport de la branche se développant au sud, cet axe doit faire l'objet d'une suppression pour une mise en sécurité. Une autre charpentière se développant au nord est également touchée par *Fomitiporia mediterranea* et devra faire l'objet d'une taille de réduction.

Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. En effet, la progression du champignon est inéluctable et elle sera favorisée par la suppression d'une partie du feuillage porté par les charpentières devant être supprimées ou réduites. De plus, la localisation au niveau du point d'insertion des charpentières maitresses hypothèque pleinement le devenir de ce platane.

7. Remarques complémentaires

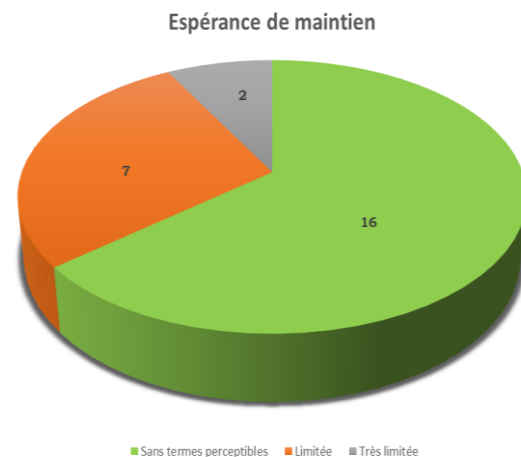
Les résultats de cette étude font apparaître un patrimoine vieillissant, avec seulement deux jeunes arbres pour onze arbres adultes matures, et fragilisé sur le plan structurel par les tailles effectuées pendant des décennies ainsi que par les travaux impactant leurs racines.

Ci-joint un graphique illustrant l'espérance de maintien des arbres puis un second graphique illustrant les préconisations de travaux pour ces derniers.

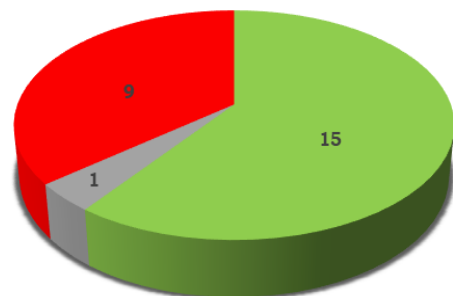
Dans leurs structures aériennes, ce sont les altérations tissulaires générées par *Fomitiporia mediterranea*, et plus rarement *Splanchnonema platani*, qui fragilisent les arbres et les condamnent.

Les arbres présentant une espérance de maintien limitée et très limitée et ceux faisant l'objet d'une préconisation de travaux pour une intervention sécuritaire se situent tous sur la place Maure. Seulement quatre arbres sur les treize étudiés de cette place présentent une espérance de maintien sans termes perceptibles tandis que neuf arbres sur les treize nécessitent une intervention de mise en sécurité. L'état structurel des arbres de cette place est très préoccupant, avec un grand nombre touché et condamné par *Fomitiporia mediterranea*.

Excepté le platane n°22, malgré l'état actuel de ces arbres, leur conversation n'est pas exclue, mais elle impose certaines conditions. La première est d'effectuer les travaux préconisés dans le tableau de synthèse fourni plus bas dans ce rapport. La deuxième est de maintenir les tailles effectuées, bien qu'elles soient favorables à la progression des champignons, car l'arbre doit se focaliser sur la construction de nouvelles structures permettant d'assurer la photosynthèse au détriment de la compartimentation des nécroses tissulaires.



Préconisation de travaux



■ Sans objet ■ Expertise complémentaire ■ Intervention sécuritaire

Demandeur : Services Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

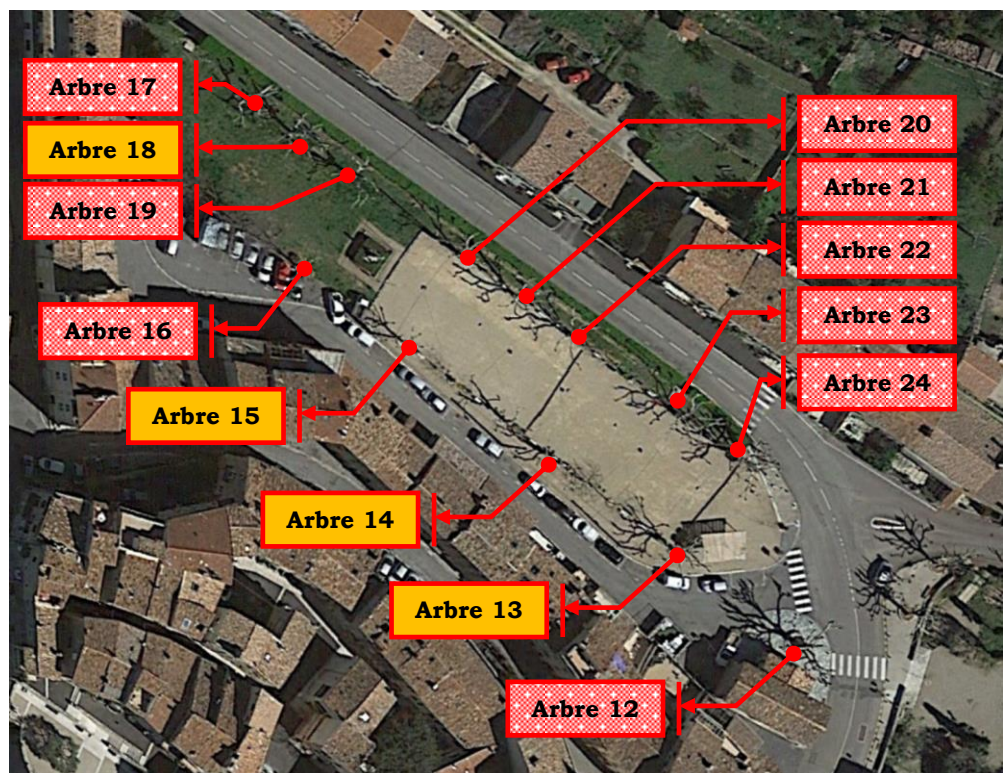
Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

En effet, bien que n'étant pas bénéfiques pour les arbres, les interventions de tailles visant à contenir son développement aérien limitent significativement sa prise au vent et, de ce fait, réduisent considérablement le risque de ruine.

Toutefois, compte tenu de l'état des arbres de la place Maure, il nous paraît indispensable d'anticiper la disparition des individus touchés par *Fomitiporia mediterranea*. Aussi, bien qu'ils puissent être conservés, le renouvellement de ces arbres peut être effectué progressivement par tranche plus ou moins importante (en termes de quantité d'arbres abattus). Dans cette option, la perte paysagère sera moins brutale que dans le cas où l'ensemble des arbres touchés et condamnés par *Fomitiporia mediterranea* sont abattus en même temps. De plus, les nouvelles plantations destinées à remplacer les arbres abattus auront pu retrouver une croissance si le laps de temps entre les séquences de renouvellement approche les deux à trois années.

Les platanes situés sur la place Maure qui sont touchés par *Fomitiporia mediterranea* ont été identifiés par le fond en pointillés rouge et blanc sur la prise de vue aérienne ci-jointe.

En sus de ces recommandations, nous encourageons très vivement la plantation de jeunes arbres pour remplacer les sujets abattus. La plantation de jeunes arbres, d'une force n'excédant pas un 20/25, favorise une meilleure reprise de l'arbre, un retour plus rapide à une architecture typique de l'essence, sans

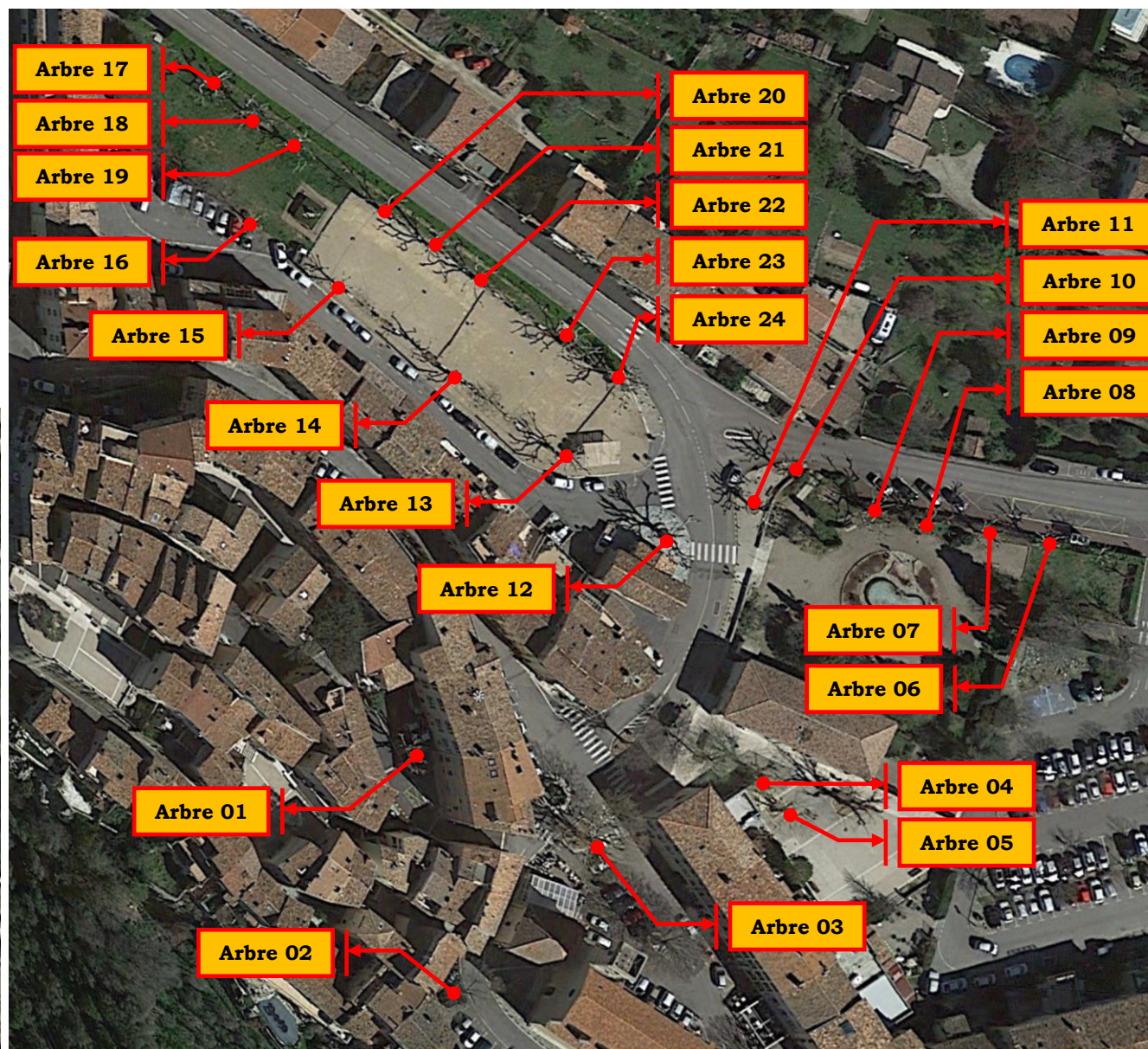


oublier un entretien moindre (arrosage, intervention de taille dans les années suivant la reprise, etc.) et un gain financier. Les végétaux plantés, même s'ils n'offrent pas un « effet visuel immédiat » de par leur taille bien moindre à des arbres d'une force de 30/35 ou plus, dépasseront très rapidement, en moins de dix ans, les végétaux de force importante. Très fréquemment, ces derniers végètent et n'offrent jamais ce pour quoi ils ont été plantés.

À titre complémentaire, nous insistons également sur l'importance de procéder à la désinfection des outils de coupes utilisés pour tailler les arbres. Cette désinfection doit être effectuée avant toute intervention sur les arbres et entre chaque arbre taillé. Elle a pour objectif de limiter la transmission de maladies et/ou de champignon d'un arbre atteint à un autre pouvant être sain.

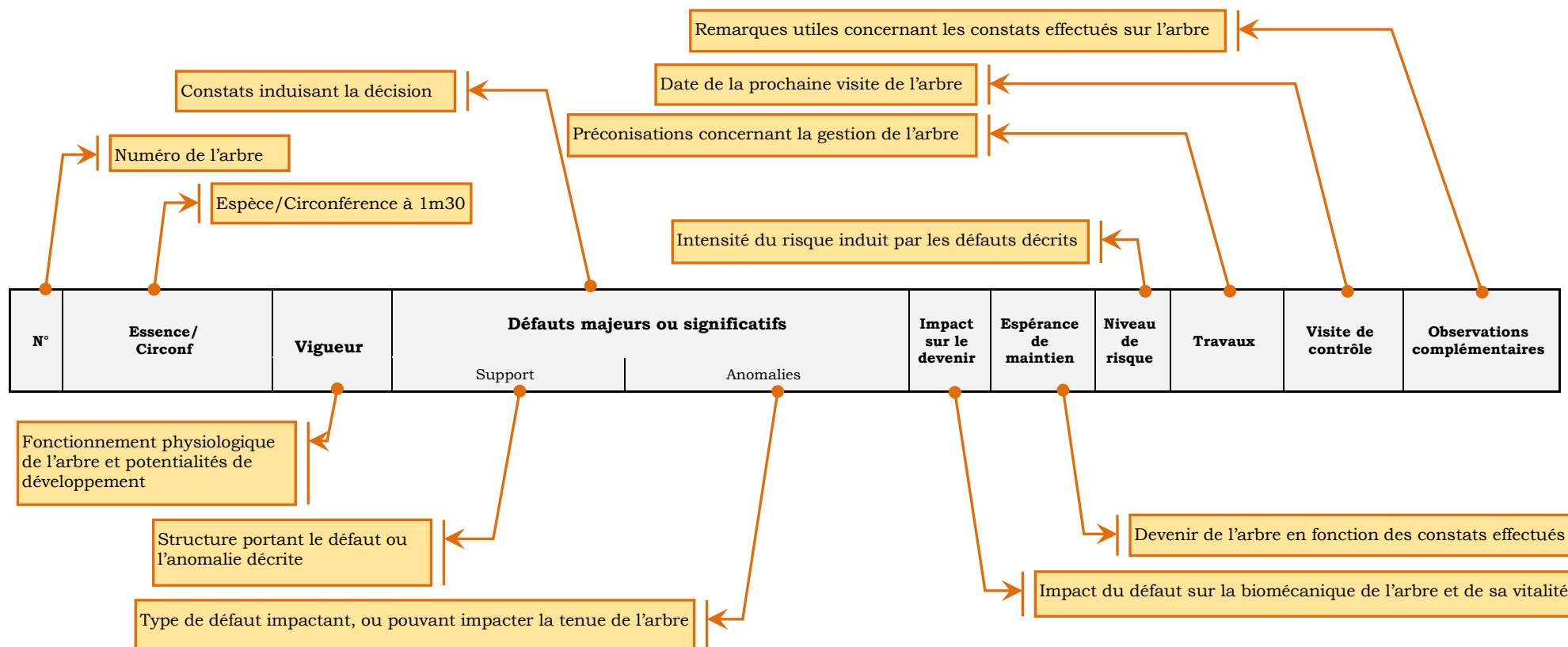
C. Positionnement des arbres :

Les arbres étudiés ont été positionnés, à l'estime, sur les prises de vue aériennes ci-jointes.



D. Tableau récapitulatif des principaux défauts des végétaux

Le tableau ci-après récapitule les principaux défauts impactant le devenir de l'individu. Tous les défauts ont été photographiés pour en conserver la mémoire.



N°	Essence/ Circonf.	Vigueur	Défauts majeurs ou significatifs		Impact sur le devenir	Espérance de maintien	Niveau de risque	Travaux	Visite de contrôle	Observations complémentaires
			Support	Anomalies						
01	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 208	Correcte	Collet	Évasement, contrainte de croissance localisée	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé rue de la Liberté.
			Charpentières et branches	Nécroses tissulaires dont <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes	Faible à négatif					
02	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 198	Correcte	Collet	Plaies passage véhicules	Faible à négatif	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la place de la Tour.
			Charpentières	Anciennes plaies de tailles avec suspicion de cavités ouvertes et altérations tissulaires internes	Faible à négatif					
03	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 270	Suffisante	Collet	Dépôts racinaires peu développés, suspicion remblaiement	Faible	Sans termes perceptibles	4	Expertise complémentaire en hauteur	Selon expertise complémentaire	Arbre situé sur la place Général de Gaulle. L'altération tissulaire ayant permis la rupture d'une charpentièrre maitresse impose une expertise complémentaire en hauteur avec des sondages pénétromètres.
			Charpentièrre centrale	Rupture récente suite altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> et possiblement <i>Splanchnonema platani</i>	Fort					
			Charpentières et branches	Nécroses tissulaires dont <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes	Faible à négatif					
04	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 269	Correcte	Départ racinaire	Blessures en cours de recouvrement	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la Placette.
			Tronc bas	Pseudo cavité résultant d'une ancienne contrainte de croissance	Nul					
			Tronc haut	Ancienne plaie de taille avec altération tissulaire interne	Négatif					
			Charpentières et branches	Nécroses tissulaires dont <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes	Faible à négatif					
05	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 249	Correcte	Collet / tronc bas	Altération tissulaire interne localisée face ouest	Négatif	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la Placette.
			Charpentières et branches	Nécroses tissulaires dont <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes	Faible à négatif					
06	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 101	Correcte	Branches	Plaies de tailles	Faible	Sans termes perceptibles	2	Sans objet	Printemps 2026	Observation du collet limitée. Arbre situé le long du chemin de la Chau.
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					
07	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 126	Correcte	Branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i>	Faible	Sans termes perceptibles	2	Sans objet	Printemps 2026	Observation du collet limitée. Arbre situé le long du chemin de la Chau.
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					

Appréciation de l'état sanitaire et biomécanique de vingt-cinq arbres

Étude réalisée en aout 2022

N°	Essence/ Circonf.	Vigueur	Défauts majeurs ou significatifs		Impact sur le devenir	Espérance de maintien	Niveau de risque	Travaux	Visite de contrôle	Observations complémentaires
			Support	Anomalies						
08	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 174	Correcte	Charpentières	Nécroses tissulaires avec calcs de recouvrement assez dynamiques	Négatif	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé le long du chemin de la Chaux.
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					
09	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 174	Correcte	Branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i>	Faible	Sans termes perceptibles	2	Sans objet	Printemps 2026	Arbre situé le long du chemin de la Chaux.
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					
10	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 154	Correcte	Collet	Absence départ racinaire au nord	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé le long du chemin de la Chaux.
			Branches dessus route	Plaie choc véhicule	Faible à négatif					
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					
11	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 172	Correcte	Collet	Absence départ racinaire au nord	Faible	Sans termes perceptibles	2	Sans objet	Printemps 2026	Arbre situé le long du chemin de la Chaux.
			Branches	Plaies de tailles	Faible					
			Feuillage	Forte présence d'Oïdium	Faible					
12	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 261	Suffisante	Collet	Contrainte de croissance	Faible	Limitée	4	Sans objet	Automne 2023	Ce platane est touché à diverses reprises dans sa structure aérienne par <i>Fomitiporia mediterranea</i> . La conservation de l'arbre est encore permise en raison de la taille récemment effectuée, limitant le risque de bris des branches touchées. En raison de l'absence de compartimentation de ce champignon, cet arbre doit être considéré comme perdu à un terme plus ou moins proche dépendant d'éléments multifactoriels. Si cet arbre est conservé, les branches devront faire l'objet d'une suppression selon la progression du champignon. Arbre situé sur la place Maure.
			Charpentières et branches	Nécroses tissulaires résultant de l'activité de <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort					
13	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 194	Correcte	Collet	Départs racinaires faibles	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la place Maure.
			Branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i>	Négatif					

Appréciation de l'état sanitaire et biomécanique de vingt-cinq arbres

Étude réalisée en aout 2022

N°	Essence/ Circonf.	Vigueur	Défauts majeurs ou significatifs		Impact sur le devenir	Espérance de maintien	Niveau de risque	Travaux	Visite de contrôle	Observations complémentaires
			Support	Anomalies						
14	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 171	Suffisante	Collet	Départs racinaires faibles	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la place Maure.
			Branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes	Négatif					
15	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 159	Suffisante	Collet	Départs racinaires faibles	Faible	Sans termes perceptibles	3	Sans objet	Printemps 2025	Arbre situé sur la place Maure.
			Branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i>	Faible à négatif					
16	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 125	Correcte	Collet	Contrainte de croissance	Faible	Limitée	5	Taille de réduction de la branche nécrosée	Automne 2023	Ce platane est touché par <i>Fomitiporia mediterranea</i> . En raison de l'absence de compartimentation de ce champignon, cet arbre doit être considéré comme perdu à un terme plus ou moins proche dépendant d'éléments multifactoriels. Arbre situé sur la place Maure.
			Tronc	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort					
			Branche	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> et possiblement <i>Splanchnonema platani</i>	Fort					
17	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 215	Correcte à suffisante	Tronc / insertion charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Majeur	Très limitée	5	Suppression charpentièrse nécrosée se développant au sud et réduction de celle nécrosée se développant au nord	Automne 2023	Idem arbre précédent. Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. Arbre situé sur la place Maure.
			Charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort					
18	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 156	Correcte à suffisante	Charpentières et branches	Plaies de tailles, nécrose tissulaire <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes, cables strangulant	Négatif	Sans termes perceptibles	5	Suppression « chicot » très altéré	Automne 2023	Arbre situé sur la place Maure.
19	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 183	Correcte à suffisante	Tronc / insertion charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort	Très limitée	5	Suppression charpentièrse se développant au nord et branche morte à l'intérieur du houppier	Automne 2023	Idem arbre 16. Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. Arbre situé sur la place Maure.
			Charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort					

Appréciation de l'état sanitaire et biomécanique de vingt-cinq arbres

Étude réalisée en aout 2022

N°	Essence / Circonf.	Vigueur	Défauts majeurs ou significatifs		Impact sur le devenir	Espérance de maintien	Niveau de risque	Travaux	Visite de contrôle	Observations complémentaires
			Support	Anomalies						
20	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 193	Correcte à suffisante	Charpentières et branches	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> , <i>Inonotus hispidus</i>	Fort	Limitée	5	Suppression de l'axe se développant au sud et de celui se développant au nord, tous deux nécrosés par <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Automne 2023	Idem arbre 16. Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. Arbre situé sur la place Maure.
21	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 192	Correcte à suffisante	Charpentières et branches	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> , <i>Inonotus hispidus</i> , cavités ouvertes, plaies de tailles	Négatif	Limitée	5	Suppression de l'axe se développant au sud nécrosé par <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Automne 2023	Cet arbre est touché par <i>Fomitiporia mediterranea</i> . Sa conservation est permise après les travaux effectués, mais le champignon continuera sa progression. Par rapport aux autres arbres précédemment étudiés, l'espérance de maintien de cet arbre est plus longue, même si limitée par la présence du champignon.
22	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 204	Correcte à suffisante	Charpentières et branches	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> , <i>Inonotus hispidus</i>	Fort	Limitée	5	Suppression des deux branches nécrosées par <i>Fomitiporia mediterranea</i> se développant au sud	Automne 2023	Idem arbre 16. Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. Arbre situé sur la place Maure.
23	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 227	Correcte à suffisante	Tronc / insertion charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Majeur	Limitée	5	Abattage meilleurs délais	Sans objet	Les axes touchés par <i>Fomitiporia mediterranea</i> sont trop nombreux pour être supprimés et permettre une conservation de l'arbre. Aussi, son abattage est préconisé. Arbre situé sur la place Maure.
			Charpentières	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Fort					

N°	Essence/ Circonf.	Vigueur	Défauts majeurs ou significatifs		Impact sur le devenir	Espérance de maintien	Niveau de risque	Travaux	Visite de contrôle	Observations complémentaires
			Support	Anomalies						
24	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 228	Correcte à suffisante	Collet	Contrainte de croissance localisée	Faible	Limitée	5	Suppression des charpentières nécrosée par <i>Fomitiporia mediterranea</i>	Automne 2023	Idem arbre précédent. Si l'arbre peut être conservé après les travaux préconisés, force est de s'interroger quant à la pertinence de son maintien. Arbre situé sur la place Maure.
			Charpentières et branches	Altération tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> , <i>Inonotus hispidus</i> et <i>Splanchnonema platanii</i>	Fort					
25	<i>Platanus x acerifolia</i> Ø = 154	Correcte	Départs racinaires / tronc bas	Blessures choc véhicules	Faible	Sans termes perceptibles	2	Sans objet	Printemps 2026	Arbre situé sur la place du Pradon.
			Branches	Plaies de tailles	Faible					

Remarque complémentaire : les échéances temporelles quant aux visites de contrôle préconisées dans les tableaux ci-avant ne sont valables qu'en absence de travaux. Les arbres devront faire l'objet d'une nouvelle analyse en cas de travaux et/ou de l'apparition et de l'aggravation des défauts et anomalies observés durant la présente étude.

Demandeur : Service Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

E. Modalités de la visite de contrôle des arbres

Cette expertise a été réalisée selon les prescriptions de la norme AFNOR NF X50-110 « Qualité en expertise ». Norme déclinée sous la forme : « ensemble d'activités ayant pour objet de fournir à un client, en réponse à la question posée, une interprétation, un avis ou une recommandation aussi objectivement fondée que possible, élaborés à partir d'éléments factuels, des connaissances disponibles et de démonstrations didactiques accompagnées d'un jugement professionnel ».

Toujours au sens des prescriptions de cette norme, cette expertise a été réalisée par l'expert, sous sa propre responsabilité.

1 - L'observation

L'étude repose sur l'observation et l'étude des défaillances mécaniques pouvant avoir une incidence sur la tenue de l'arbre. La localisation et la nature des défauts de structure sont effectuées suivant une analyse visuelle des parties visibles de l'arbre et sonore des zones accessibles. Les défauts de port sont également collectés (affaissement traumatique ou tropique) ainsi que les anomalies morphologiques. Les agents lignivores sont recherchés d'après la présence de fructifications ou de symptômes. Cette identification, si elle est possible, permet d'appréhender l'évolution du défaut en tenant compte : du pouvoir lignivore du champignon (sa rapidité de progression), de son degré de parasitisme (comportement parasite/saprophyte), des zones de tissus infestées (aubier et/ou duramen) et de la situation sur l'arbre (insertions, empattements...).

Les travaux (remblaiements, tranchées ...) anciens ou récents impactant la partie hypogée de l'arbre ou modifiant son environnement entacheront cette étude d'un flou ou d'une forte incertitude quant à la qualité de réponse, l'expert ne pouvant évaluer leurs conséquences. La présence du feuillage limite aussi la lecture des ramifications et l'identification d'anomalies.

8. Mesures :

Des mesures seront effectuées uniquement si elles permettent d'éclairer le diagnostic. Ces mesures intrusives peuvent permettre la propagation des lésions selon certaines études. Les mesures sont effectuées sur des parties accessibles. Si elles s'avéraient nécessaires en hauteur, elles feraient l'objet, comme les tomographies, d'une commande complémentaire.

9. La probabilité de rupture et la dangerosité :

La probabilité de rupture est évaluée d'après les symptômes, les faiblesses structurelles exprimées ou leur expression et/ou la présence de pathologie et la vitalité de ces organismes lignivores.

Un arbre dangereux est un arbre qui réunit les deux conditions suivantes : la présence d'une probabilité de ruine ainsi que la présence d'une cible pouvant être atteinte en cas de bris. L'intensité de cette dangerosité est déterminée par la probabilité d'impact liée à la régularité, dans le temps, de la fréquentation du site, de la dynamique des déplacements et de l'importance de ces cibles ainsi que de leur réactivité potentielle. L'importance de la cible est déterminée suivant :

- le type d'ouvrage pouvant être concerné ;
- la typologie de la population pouvant être présente (enfant – adultes ...) ;
- le taux de fréquentation et sa répartition dans le temps ;
- le potentiel de réactivité des personnes pouvant être concernés, potentiel en relation avec leur état de veille ou leur état de

vigilance, vigilance par rapport à leur environnement.

10. Les niveaux de risques

Ces niveaux de risques sont évalués comme décrit et exprimés selon six seuils, dans le tableau de synthèse pour une meilleure perception visuelle de l'information :

0	Risque nul car absence de lésions ;
1	Risque nul, mais présence possible de lésions mineures en régression ;
2	Risque très faible, car présence d'anomalies ou de lésions pouvant évoluer négativement ;
3	Risque faible, car présence d'anomalies ou de lésions évolutives ;
4	Risque modéré, car présence d'anomalie ou de lésions fragilisant le sujet ou la structure à un terme proche ;
5	Risque fort ou majeur, car présence ou suspicions de lésions pouvant permettre la ruine ou le bris d'une structure.

Ayant le sentiment d'avoir répondu, sur des bases biologiques, objectivement et pleinement aux questions qui nous étaient posées nous avons clos ce rapport, établi en quinze pages numérotées d'une à quinze, ce dix-sept aout deux mille vingt-deux.

Au titre de la propriété intellectuelle, l'expert reste propriétaire des connaissances antérieures et acquises dans le cadre de cette étude. Les éléments techniques de ce rapport ainsi que la méthodologie ne pourront pas, sans accord de l'expert, être reproduits, diffusés, exploités ou communiqués hors du cadre strict de cette expertise ainsi que des démarches administratives et techniques qui y sont liées. Tous les lecteurs s'imposeront les mêmes obligations.

Jeremy FISCHER

Expert Conseil en Arboriculture Ornementale

Expert GBGAO (Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale)

Diplômé du Certificat de Spécialisation en Soins des Arbres d'Ornements (CS GAO)

Diplômé du Certificat de Spécialisation en Traitement et soins des arbres (CS TSA)

Titulaire du Certificat de prescription de produits phytosanitaires

Membre et administrateur du GEA (Groupe Etude de l'Arbre)